

Données
sociodémographiques **en bref**

Octobre 2018 | Volume 23, numéro 1

Niveau de scolarité et revenu d'emploiPar Stéphane Crespo¹

Parmi les avantages de détenir un niveau de scolarité plus élevé, le revenu en est probablement un d'importance pour bon nombre de personnes. En effet, plus la scolarité est élevée, plus le revenu d'emploi a tendance à s'accroître, une relation connue depuis longtemps.

Dans l'étude de cette relation, il peut être intéressant de mesurer le bénéfice associé à la détention d'un niveau de scolarité supérieur. Une manière simple de le faire est de calculer, en termes relatifs, le revenu d'emploi additionnel dont profitent les travailleurs d'un niveau de scolarité donné en comparaison de ceux détenant une scolarité qui précède ce niveau. Cette approche est régulièrement utilisée dans la littérature canadienne et internationale à travers la notion de « prime salariale » (Baum, 2014; OECD, 2012; Ma, Pender et Welch, 2016). Par ailleurs, sans référer explicitement à cette notion, un rapport récent de Statistique Canada s'inscrit dans cette approche (Statistique Canada, 2017).

La présente étude vise à approfondir cette approche à partir de données récentes pour le Québec. Quel est ce revenu additionnel dont profitent les travailleurs de niveau universitaire en comparaison de ceux de niveau professionnel ou collégial, ou encore celui dont profitent ces derniers par rapport aux travailleurs de niveau primaire ou secondaire? Dans quelle mesure ce revenu additionnel varie-t-il selon l'âge, selon le fait d'être travailleur autonome, employé du secteur public ou privé, travailleur occupant ou non un poste de gestion? Ce revenu additionnel est-il plus ou moins élevé au Québec que dans les autres régions canadiennes? Enfin, a-t-il varié au cours des dernières décennies?

On propose quelques éléments de réponse à ces questions à partir d'échantillons de personnes âgées de 25 à 64 ans travaillant à temps plein toute l'année, qui sont tirés principalement de l'*Enquête canadienne sur le revenu* (ECR) de Statistique Canada. Les résultats, qui reposent sur l'indicateur du revenu d'emploi médian, sont décrits séparément pour les hommes et les femmes.

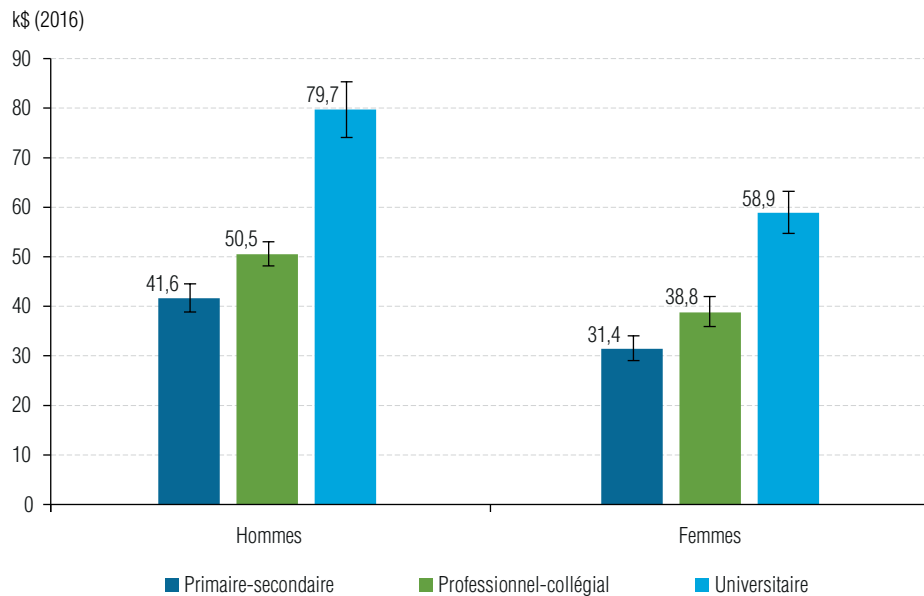
La scolarité universitaire améliore de façon marquée le revenu d'emploi

Au Québec en 2016, parmi les personnes âgées de 25 à 64 ans travaillant à temps plein toute l'année, détenir, comme plus haut niveau de scolarité, un certificat ou un diplôme universitaire plutôt qu'un diplôme ou qu'un certificat du secteur professionnel ou collégial est relativement plus payant (voir l'encadré 1 pour les définitions de ces niveaux et pour les principaux aspects méthodologiques de l'étude). Plus précisément, le revenu d'emploi² médian des diplômés universitaires est 58 % plus élevé que celui des diplômés du professionnel-collégial chez les hommes (79 700 \$ c. 50 500 \$; voir la figure 1 et le tableau 1) et 52 % plus élevé chez les femmes (58 900 \$ c. 38 800 \$). Le revenu d'emploi additionnel dont bénéficient les travailleurs de niveau professionnel-collégial par rapport à ceux de niveau primaire-secondaire, quant à lui, n'a pas une telle ampleur : 21 % ou 50 500 \$ c. 41 600 \$ chez les hommes, et 24 % ou 38 800 \$ c. 31 400 \$ chez les femmes.

1. L'auteur remercie sa collègue Brigitte Poussart et Julie Rabemananjara de la Direction des statistiques du travail et de la rémunération (DSTR) de l'Institut de la statistique du Québec pour leurs commentaires sur la version préliminaire du texte. Des analyses complémentaires contenues dans ce texte ont été réalisées grâce à l'accès aux données du Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS), membre du Réseau canadien des Centres de données de recherche (RCCDR).

2. Par revenu d'emploi, on entend les salaires et traitements avant déductions, ainsi que le revenu d'un travail autonome (voir l'encadré 1).

Figure 1

Revenu d'emploi médian par niveaux de scolarité des personnes de 25 à 64 ans travaillant à temps plein toute l'année, selon le sexe, Québec, 2016


Note : Toutes les estimations présentent un coefficient de variation inférieur à 15 %.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le revenu* (ECR), accès à distance en temps réel (ADTR). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Ces derniers résultats indiquent que le gain relatif associé à un niveau de scolarité donné par rapport au niveau qui le précède augmente significativement avec le niveau de scolarité universitaire. Par ailleurs, ce gain ne varie sensiblement pas entre les hommes et les femmes (58 % et 52 % dans un cas, 21 % et 24 % dans l'autre). Il n'en demeure pas moins que les hommes continuent, en 2016, d'obtenir des revenus d'emploi supérieurs à ceux des femmes (voir la figure 1). Cela dit, précisons que l'angle d'analyse de la présente étude s'attache aux *différences de revenu d'emploi selon le niveau de scolarité des hommes et des femmes* plutôt qu'aux *différences de revenu d'emploi selon le sexe des travailleurs de chacun des niveaux de scolarité*.

Tableau 1

Revenu d'emploi médian additionnel¹ des travailleurs d'un niveau de scolarité par rapport à ceux du niveau précédent, personnes de 25 à 64 ans travaillant à temps plein toute l'année, selon quelques caractéristiques et le sexe, Québec, 2016

	Professionnel-collégial par rapport à primaire-secondaire			Universitaire par rapport à professionnel-collégial		
	Estimations ²		Revenu add. ¹	Estimations ²		Revenu add. ¹
	Prim.-seco.	Prof.-coll.		Prof.-coll.	Univ.	
	k\$		%	k\$		%
Sexe						
Hommes	41,6	50,5	21,4 ⁺⁺⁺	50,5	79,7	57,8 ⁺⁺⁺
Femmes	31,4	38,8	23,6 ⁺⁺⁺	38,8	58,9	51,8 ⁺⁺⁺
<i>Différence (hommes – femmes)</i>	-2,2	6,0
Âge et sexe						
Hommes						
25 à 34 ans	38,3	47,5	24,0 ⁺⁺	47,5	58,8	23,8 ⁺
35 à 54 ans	44,4	52,4	18,0 ⁺⁺	52,4	82,5	57,4 ⁺⁺⁺
55 à 64 ans	39,1	48,7	24,6 ⁺⁺	48,7	97,0	99,2 ⁺⁺⁺
<i>Différence</i>						
35 à 54 ans – 25 à 34 ans	-6,0	33,7 ⁺⁺
55 à 64 ans – 25 à 34 ans	0,5	75,4 ⁺⁺⁺
55 à 64 ans – 35 à 54 ans	6,5	41,7
Femmes						
25 à 34 ans	24,6	33,3	35,4 ⁺	33,3	50,4	51,4 ⁺⁺⁺
35 à 54 ans	34,8	43,7	25,6 ⁺⁺⁺	43,7	65,8	50,6 ⁺⁺⁺

Tableau 1 (suite)

Revenu d'emploi médian additionnel¹ des travailleurs d'un niveau de scolarité par rapport à ceux du niveau précédent, personnes de 25 à 64 ans travaillant à temps plein toute l'année, selon quelques caractéristiques et le sexe, Québec, 2016

	Professionnel-collégial par rapport à primaire-secondeaire			Universitaire par rapport à professionnel-collégial		
	Estimations ²		Revenu add. ¹	Estimations ²		Revenu add. ¹
	Prim.-seco.	Prof.-coll.		Prof.-coll.	Univ.	
	k\$		%	k\$		%
55 à 64 ans	32,5	39,5	21,5 ⁺⁺	39,5	53,2	34,7 ⁺⁺
<i>Différence</i>						
35 à 54 ans – 25 à 34 ans	-9,8	-0,8
55 à 64 ans – 25 à 34 ans	-13,8	-16,7
55 à 64 ans – 35 à 54 ans	-4,0	-15,9
Catégorie de travailleur et sexe						
Hommes						
Employés, secteur public	46,8	64,8	38,5 ⁺⁺	64,8	80,0	23,5 ⁺⁺
Employés, secteur privé	42,4	50,4	18,9 ⁺⁺⁺	50,4	79,9	58,5 ⁺⁺⁺
Travailleurs autonomes	30,0	26,1	-13,0	26,1	63,6	143,7 ⁺
<i>Différence</i>						
Privé – public	-19,6	35,1 ⁺⁺⁺
Autonomes – public	-51,5	120,2
Autonomes – privé	-31,9	85,1
Femmes						
Employés, secteur public	43,4	49,6	14,3 ⁺	49,6	64,8	30,6 ⁺⁺⁺
Employés, secteur privé	31,3	36,2	15,7 ⁺⁺	36,2	51,9	43,4 ⁺⁺⁺
Travailleurs autonomes	16,0	17,0	6,3	17,0	33,8	98,8
<i>Différence</i>						
Privé – public	1,4	12,7
Autonomes – public	-8,0	68,2
Autonomes – privé	-9,4	55,5
Exercice d'un poste de gestion et sexe						
Hommes						
Gestionnaires : oui	50,7	46,9	-7,5	46,9	108,7	131,8 ⁺⁺⁺
Gestionnaires : non	40,6	50,9	25,4 ⁺⁺⁺	50,9	73,3	44,0 ⁺⁺⁺
<i>Différence (oui – non)</i>	-32,9	87,8 ⁺
Femmes						
Gestionnaires : oui	F	50,3	8,2	50,3	76,0	51,1
Gestionnaires : non	31,3	38,3	22,4 ⁺⁺⁺	38,3	56,9	48,6 ⁺⁺⁺
<i>Différence (oui – non)</i>	-14,2	2,5

F Donnée peu fiable, ne peut être diffusée.

1. Importance relative de l'écart de revenu d'emploi médian entre les travailleurs d'un niveau de scolarité et les travailleurs du niveau précédent. Cette estimation équivaut au taux de croissance applicable au revenu médian des travailleurs du niveau précédent pour obtenir le revenu médian du niveau suivant.

2. Pour obtenir les mesures de précision de ces estimations, se référer aux figures 1 à 4. Dans le présent tableau, les estimations présentant un coefficient de variation (CV) supérieur ou égal à 15% ne sont pas identifiées.

Note : +++ : $p \leq 0,01$; ++ : $0,01 < p \leq 0,05$; + : $0,05 < p \leq 0,1$. Les erreurs-types à la base de ces tests ont été calculées à partir des fichiers maîtres disponibles au Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS).Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le revenu* (ECR), accès à distance en temps réel (ADTR). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Les études universitaires profitent surtout aux hommes en fin de carrière...

Le revenu médian des diplômés universitaires de sexe masculin est plus élevé entre 55 et 64 ans qu'entre 25 et 34 ans : 97 000\$ contre 58 800\$ (voir la figure 2). On observe au contraire une stabilité relative du revenu d'emploi dans l'horizon du cycle de vie parmi les travailleurs de niveau professionnel-collégial (48 700\$ entre 55 et 64 ans et 47 500\$ entre 25 et 34 ans) et de niveau primaire-secondaire (39 100\$ entre 55 et 64 ans et 38 300\$ entre 25 et 34 ans)³. Les résultats montrent que, étant donné leurs

meilleures perspectives d'avancement à long terme, les diplômés masculins du niveau universitaire finissent par profiter, vers la fin de leur carrière (c.-à-d. entre 55 et 64 ans), d'un revenu d'emploi médian presque deux fois plus élevé que ceux du professionnel-collégial (99 % ; voir le tableau 1). En début de carrière (c.-à-d. entre 25 et 34 ans), cet écart est beaucoup moins élevé (24 %).

Les données ne permettent pas d'inférer que la scolarité universitaire paie davantage en fin de carrière pour les femmes. Par exemple, le revenu d'emploi des femmes titulaires d'un diplôme universitaire passe de manière non significative

de 50 400\$ à 53 200\$ entre 25 à 34 ans et 55 à 64 ans⁴. Cela contribue au fait que le revenu gagné par les diplômées universitaires en plus de celui des diplômées du professionnel-collégial n'est pas statistiquement différent entre 25 à 34 ans et 55 à 64 ans (voir le tableau 1).

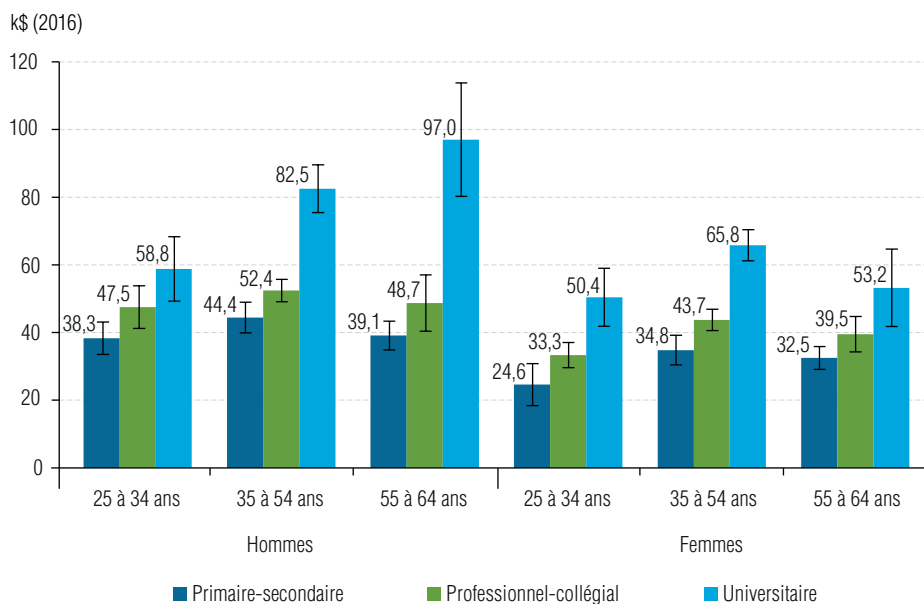
... aux hommes employés du secteur privé...

Les hommes employés ayant une formation universitaire gagnent un revenu d'emploi 59 % plus élevé que ceux ayant une formation professionnelle-collégiale dans le secteur privé (79 900\$ c. 50 400\$), mais seulement 23 % plus élevé dans le secteur public (80 000\$ c. 64 800\$). Or, ce n'est pas parce que la formation universitaire est mieux payée dans le secteur privé, mais parce que la formation professionnelle-collégiale, elle, l'est mieux dans le secteur public (64 800\$ c. 50 400\$). En effet, les employés de scolarité universitaire du secteur public ont des revenus d'emploi équivalents à ceux du privé (80 000\$ et 79 900\$).

Les femmes employées ayant un niveau de scolarité universitaire gagnent un revenu d'emploi 43 % plus élevé que celles ayant un niveau professionnel-collégial dans le privé (51 900\$ c. 36 200\$) et 31 % plus élevé dans le public (64 800\$ c. 49 600\$). Ce revenu additionnel ne diffère toutefois pas significativement selon le secteur.

Une progression du revenu d'emploi selon la scolarité est observée dans le cas des travailleurs autonomes seulement chez les hommes⁵. Pour ces derniers, la formation universitaire fait une différence par rapport à la formation professionnelle ou collégiale (144 % de plus, soit 63 600\$ c. 26 100\$). Par ailleurs, les

Figure 2
Revenu d'emploi médian par niveaux de scolarité des personnes de 25 à 64 ans travaillant à temps plein toute l'année, selon l'âge et le sexe, Québec, 2016



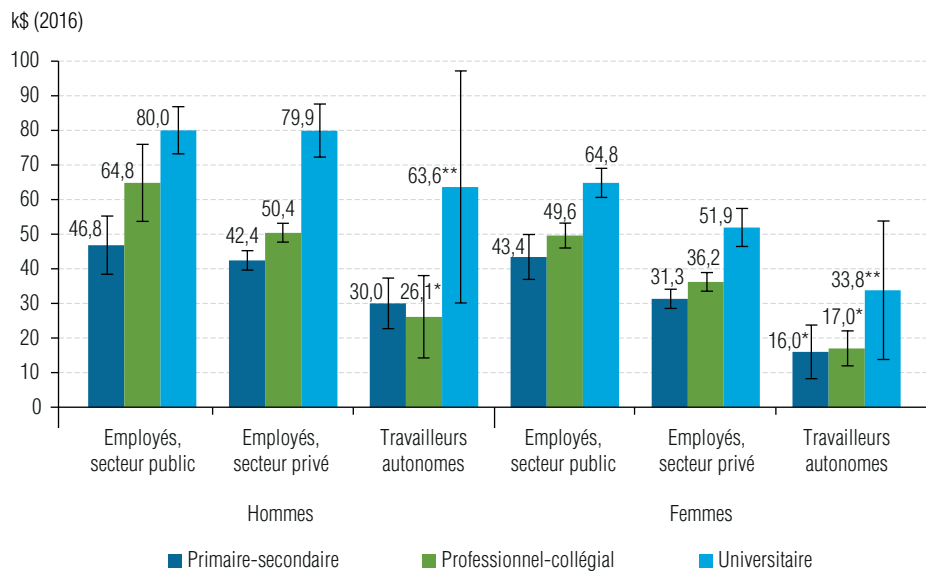
Note : Toutes les estimations présentent un coefficient de variation inférieur à 15 %.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le revenu* (ECR), accès à distance en temps réel (ADTR). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

- On peut interpréter ces différences de revenu d'emploi observées en 2016 entre les 55 à 64 ans et les 25 à 34 ans comme des différences de revenu entre le début et la fin de carrière. Les travailleurs âgés de 55 à 64 ans en 2016 étaient âgés de 25 à 34 ans en 1986. En dollars constants de 2016, les diplômés universitaires de cette cohorte (nés entre 1952 et 1961) gagnaient à ce moment un revenu d'emploi très similaire à celui des diplômés universitaires de la cohorte âgée de 25 à 34 ans en 2016 (59 800\$ c. 58 800\$). Il en est de même pour les diplômés du professionnel-collégial (49 000\$ c. 47 500\$). Quant aux travailleurs de niveau primaire-secondaire, ceux âgés de 55 à 64 ans en 2016 avaient, lorsqu'âgés de 25 à 34 ans en 1986, un revenu d'emploi médian un peu plus élevé que celui des 25 à 34 ans de 2016 (43 900\$ c. 38 300\$), mais la différence n'est pas significative (données non illustrées tirées de l'*Enquête sur les finances des consommateurs* [EFC] de 1986).
- Les travailleuses de la cohorte âgée de 55 à 64 ans en 2016 avaient, lorsqu'âgées de 25 à 34 ans en 1986, un revenu (en dollars constants de 2016) ne différant pas significativement de celui des travailleuses âgées de 25 à 34 ans en 2016 (voir la note précédente).
- Le fait que les travailleuses autonomes représentent une faible minorité (8 %) de l'ensemble des femmes de 25 à 64 ans travaillant à temps plein toute l'année explique probablement qu'aucun résultat concluant n'est ressorti du côté des femmes.

Figure 3

Revenu d'emploi médian par niveaux de scolarité des personnes de 25 à 64 ans travaillant à temps plein toute l'année, selon la catégorie de travailleur¹ et le sexe, Québec, 2016



* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

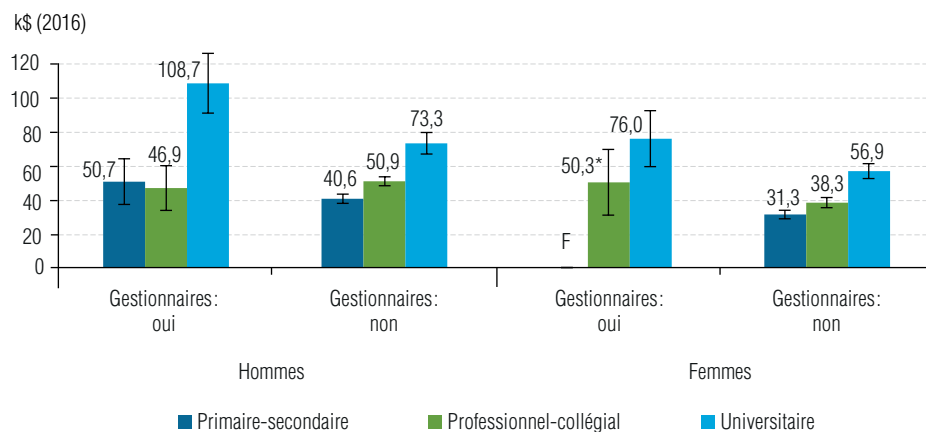
** Coefficient de variation entre 25 % et 33 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. La catégorie de travailleur est mesurée pour l'emploi principal ou unique. On considère les rares travailleurs non rémunérés dans une entreprise familiale comme des employés du secteur privé. L'information n'est pas disponible pour les membres à temps plein des Forces armées canadiennes.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le revenu (ECR)*, accès à distance en temps réel (ADTR). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure 4

Revenu d'emploi médian par niveaux de scolarité des personnes de 25 à 64 ans travaillant à temps plein toute l'année, selon que le travailleur exerce ou non un poste de gestion, et le sexe, Québec, 2016



* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

F Donnée peu fiable, ne peut être diffusée.

1. La profession est mesurée pour l'emploi principal ou unique. L'information n'est pas disponible pour les membres à temps plein des Forces armées canadiennes.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le revenu (ECR)*, accès à distance en temps réel (ADTR). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

données ne permettent pas de conclure que ce revenu additionnel associé à une formation universitaire diffère entre les travailleurs autonomes et ceux d'un secteur ou l'autre (privé ou public).

... et aux hommes occupant un poste de gestion

En 2016, 14 % des hommes et 9 % des femmes de 25 à 64 ans travaillant à temps plein toute l'année occupent un poste de gestion (données non illustrées). Comme les non-gestionnaires forment la grande majorité des travailleurs, le profil de leurs différences de revenu d'emploi médian selon le niveau de scolarité et le sexe ressemble passablement à celui de l'ensemble des travailleurs de la population de référence (voir la figure 1).

Cela dit, les hommes gestionnaires, par rapport aux non-gestionnaires, obtiennent des gains beaucoup plus élevés lorsqu'ils ont une formation universitaire. Les travailleurs de niveau universitaire exerçant une fonction d'autorité obtiennent comme revenu médian 108 700 \$, comparativement à 73 300 \$ pour les autres travailleurs (voir la figure 4). Au contraire, on n'observe pas d'écarts significatifs de revenu d'emploi entre gestionnaires et non-gestionnaires aux niveaux de scolarité autres qu'universitaire (46 900 \$ et 50 900 \$ au niveau professionnel-collégial ; 50 700 \$ et 40 600 \$ au niveau primaire-secondaire). Ainsi, le revenu d'emploi supplémentaire gagné par les diplômés universitaires par rapport aux diplômés du professionnel ou du collégial est beaucoup plus important chez les gestionnaires que chez les non-gestionnaires (132 % c. 44 % ; voir le tableau 1).

Les femmes titulaires d'un diplôme universitaire retirent également des gains plus élevés lorsqu'elles sont gestionnaires que non-gestionnaires (76 000 \$ c. 56 900 \$). Cependant, on ne peut conclure que le gain additionnel lié à une formation universitaire par rapport à une formation professionnelle ou collégiale est plus important chez les femmes gestionnaires ;

ce gain additionnel est stable à environ 50 % autant chez les gestionnaires que chez les non-gestionnaires.

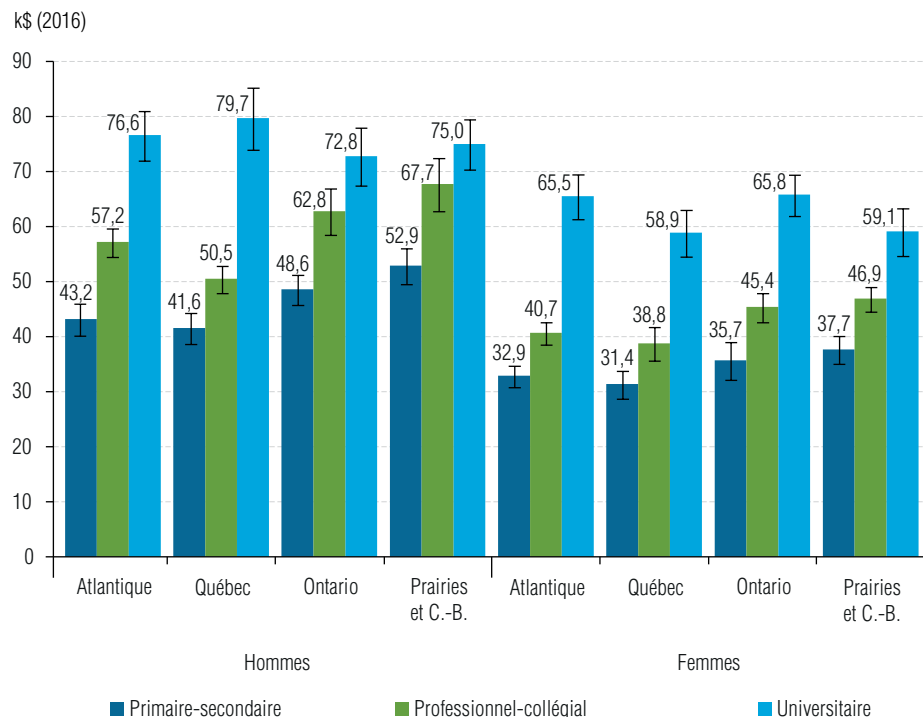
Les gains des travailleurs de niveau universitaire par rapport aux travailleurs de niveau professionnel-collégial sont plus élevés au Québec que dans les autres régions canadiennes

L'avantage relatif de posséder une formation de niveau universitaire par rapport à une formation de niveau professionnel-collégial est plus important au Québec chez les hommes. Ainsi, le revenu d'emploi médian des diplômés universitaires, par rapport aux diplômés du professionnel-collégial, est 58 % plus élevé au Québec (79 700 \$ c. 50 500 \$; voir la figure 5 et le tableau 2). Comparativement, l'écart observé dans les provinces de l'Atlantique est moins élevé (34 % ou 76 600 \$ c. 57 200 \$), tout comme en Ontario (16 % ou 72 800 \$ c. 62 800 \$) et dans les Prairies et la Colombie-Britannique regroupées (11 % ou 75 000 \$ c. 67 700 \$).

Toutefois, ce n'est pas parce que la formation universitaire est mieux payée au Québec, mais plutôt parce que la formation professionnelle-collégiale l'est moins. En effet, le revenu d'emploi médian des diplômés universitaires masculins de 25 à 64 ans travaillant à temps plein toute l'année ne varie pas significativement d'une région à l'autre (entre 72 800 \$ et 79 700 \$ selon la région). Cependant, de l'ensemble des diplômés canadiens de niveau professionnel-collégial, ceux du Québec présentent le plus faible revenu d'emploi médian : 50 500 \$ contre 57 200 \$ dans l'Atlantique, 62 800 \$ en Ontario et 67 700 \$ dans les Prairies et la Colombie-Britannique⁶.

Figure 5

Revenu d'emploi médian par niveaux de scolarité des personnes de 25 à 64 ans travaillant à temps plein toute l'année, selon la région canadienne et le sexe, 2016



Note : Toutes les estimations présentent un coefficient de variation inférieur à 15 %.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le revenu* (ECR), accès à distance en temps réel (ADTR). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Une conclusion similaire peut être faite du côté des femmes au Québec, mais seulement lorsqu'on les compare à celles des Prairies et de la Colombie-Britannique. Le revenu additionnel gagné par les femmes ayant une formation universitaire en comparaison d'une formation professionnelle-collégiale est significativement plus élevé au Québec que dans l'Ouest (52 % ou 58 900 \$ c. 38 800 \$, comparativement à 26 % ou 59 100 \$ c. 46 900 \$ dans l'Ouest). À l'instar des hommes, cette différence n'est pas due à un plus haut revenu des diplômées universitaires au Québec, mais à un plus faible revenu des diplômées du professionnel-collégial dans cette même région.

Similarité du revenu additionnel gagné par les travailleurs de niveau professionnel-collégial en comparaison de ceux de niveau primaire-seconde

Les données ne permettent pas de conclure que le revenu additionnel dont bénéficient les travailleurs de niveau professionnel-collégial par rapport à ceux de niveau primaire-seconde varie selon la progression de la carrière (c.-à-d. l'âge), le caractère public ou privé du secteur d'activité, le fait d'être travailleur autonome ou employé, le fait d'occuper un poste de gestion et la région au Canada : le revenu obtenu en plus ne diffère pas significativement d'un sous-groupe à l'autre selon ces caractéristiques (voir les tableaux 1 et 2). À défaut de détecter ces

6. Les gains médians particulièrement plus élevés des travailleurs de niveau professionnel-collégial dans la région des Prairies et de la Colombie-Britannique sont en rapport avec l'essor, en Alberta surtout, de certains métiers liés à l'installation, à la réparation et à l'entretien de systèmes de production, de transmission et de distribution de l'énergie (voir Statistique Canada, 2017, p. 2).

Tableau 2

Revenu d'emploi médian additionnel¹ des travailleurs d'un niveau de scolarité par rapport à ceux du niveau précédent, personnes de 25 à 64 ans travaillant à temps plein toute l'année, selon la région canadienne et le sexe, Canada, 2016

	Professionnel-collégial par rapport à primaire-secondaire			Universitaire par rapport à professionnel-collégial		
	Estimations ²		Revenu add. ¹	Estimations ²		Revenu add. ¹
	Prim.-seco.	Prof.-coll.		Prof.-coll.	Univ.	
	k\$		%	k\$		%
Hommes						
Atlantique	43,2	57,2	32,4 †††	57,2	76,6	33,9 †††
Québec	41,6	50,5	21,4 †††	50,5	79,7	57,8 †††
Ontario	48,6	62,8	29,2 †††	62,8	72,8	15,9 †††
Prairies et C.-B.	52,9	67,7	28,0 †††	67,7	75,0	10,8 †
<i>Différence</i>						
Québec – Atlantique	-11,0	23,9 †††
Québec – Ontario	-7,8	41,9 †††
Québec – Prairies et C.-B.	-6,6	47,0 †††
Femmes						
Atlantique	32,9	40,7	23,7 †††	40,7	65,5	60,9 †††
Québec	31,4	38,8	23,6 †††	38,8	58,9	51,8 †††
Ontario	35,7	45,4	27,2 †††	45,4	65,8	44,9 †††
Prairies et C.-B.	37,7	46,9	24,4 †††	46,9	59,1	26,0 †††
<i>Différence</i>						
Québec – Atlantique	-0,1	-9,1
Québec – Ontario	-3,6	6,9
Québec – Prairies et C.-B.	-0,8	25,8 †††

1. Importance relative de l'écart de revenu d'emploi médian entre les travailleurs d'un niveau de scolarité et les travailleurs du niveau précédent. Cette estimation équivaut au taux de croissance applicable au revenu médian des travailleurs du niveau précédent pour obtenir le revenu médian du niveau suivant.

2. Toutes les estimations présentent un coefficient de variation inférieur à 15 %.

Note : ††† : $p \leq 0,01$; †† : $0,01 < p \leq 0,05$; † : $0,05 < p \leq 0,1$. Les erreurs-types à la base de ces tests ont été calculées à partir des fichiers maîtres disponibles au Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS).

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le revenu* (ECR), accès à distance en temps réel (ADTR). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

différences, on retiendra l'estimation de cet écart s'appliquant à l'ensemble des travailleurs à temps plein toute l'année. Comme rapporté en début d'analyse, l'écart à l'avantage des travailleurs de niveau professionnel-collégial s'élève au Québec à 21 % chez les hommes et à 24 % chez les femmes (voir le haut du tableau 1).

La situation en termes réels a peu changé au Québec depuis 1996

Au cours de la période 1996-2016, le revenu d'emploi médian, en termes réels, suit une faible tendance à la baisse chez les hommes détenant un diplôme

de niveau primaire-secondaire et une faible tendance à la hausse pour ceux en détenant un de niveau professionnel-collégial (voir la figure 6a). Bien qu'allant dans des sens contraires, ces tendances ne sont pas assez importantes pour conclure statistiquement que les travailleurs de niveau professionnel-collégial ont gagné des revenus de plus en plus élevés par rapport à ceux de niveau primaire-secondaire. Aussi, le revenu d'emploi réel des diplômés universitaires suit une certaine tendance à la hausse, mais à peine plus élevée que celle des diplômés du professionnel-collégial, de sorte qu'on ne peut pas conclure que les universitaires ont profité, au fil des années, d'un revenu réel de plus en

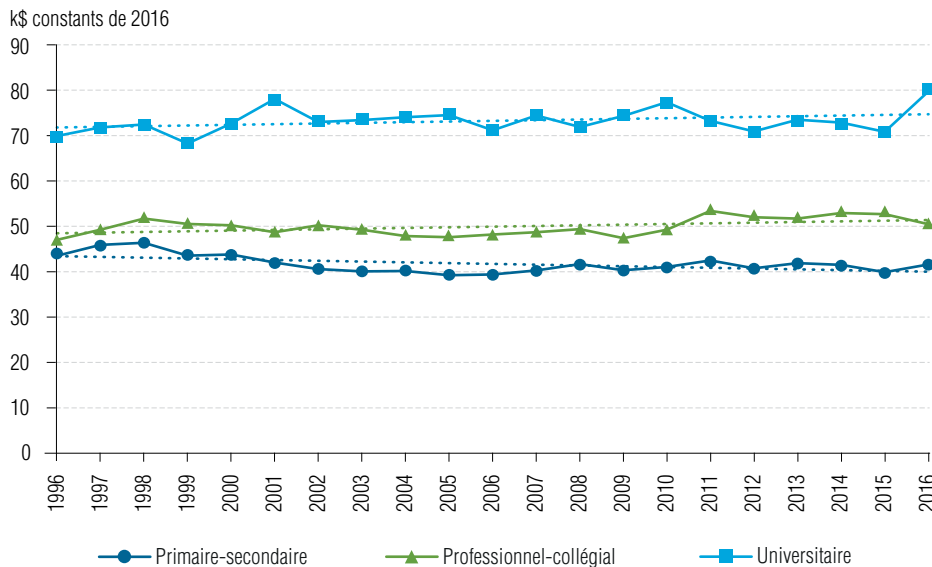
plus important comparativement à leurs homologues du professionnel ou du collégial. Ces conclusions s'appliquent aussi aux femmes, bien que le revenu réel des travailleuses de niveau primaire-secondaire augmente quelque peu au lieu de diminuer (voir la figure 6b).

Synthèse des résultats

Il ressort de la présente étude qu'au Québec, en 2016, les travailleurs de niveau universitaire bénéficient d'un revenu d'emploi beaucoup plus important par rapport aux travailleurs de niveau professionnel-collégial que ces derniers par rapport à ceux de niveau primaire-secondaire. La formation universitaire

Figure 6a

Revenu d'emploi médian par niveaux de scolarité des hommes de 25 à 64 ans travaillant à temps plein toute l'année, en termes réels, Québec, 1996-2016

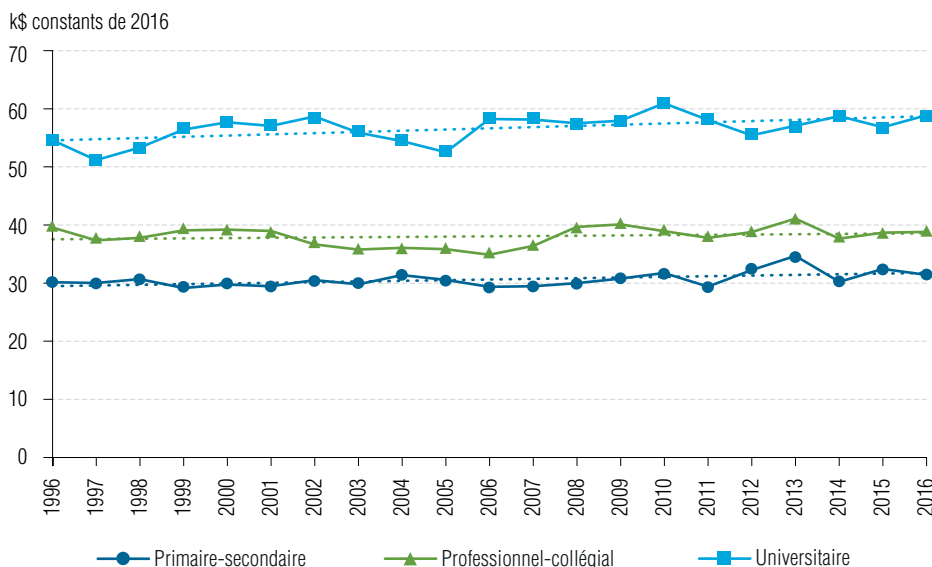


Note : Toutes les estimations présentent un coefficient de variation inférieur à 15 %.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le revenu (ECR)* et *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR)*, accès à distance en temps réel (ADTR). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure 6b

Revenu d'emploi médian par niveaux de scolarité des femmes de 25 à 64 ans travaillant à temps plein toute l'année, en termes réels, Québec, 1996-2016



Note : Toutes les estimations présentent un coefficient de variation inférieur à 15 %.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le revenu (ECR)* et *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR)*, accès à distance en temps réel (ADTR). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

fait donc le plus de différence dans le revenu. Ce résultat s'applique tant chez les hommes que chez les femmes, et ce, malgré les écarts de revenu d'emploi observés entre ces deux groupes.

Pour les hommes, l'avantage des travailleurs de niveau universitaire sur ceux de niveau professionnel-collégial au chapitre du revenu d'emploi est plus important en fin de carrière. Aussi, il est plus élevé chez les employés du secteur privé que chez ceux du public, non pas parce que la scolarité universitaire est mieux payée dans le privé, mais parce que la formation professionnelle-collégiale l'est mieux dans le secteur public. Ce même avantage est plus important parmi les travailleurs occupant des postes de gestion que parmi ceux n'en occupant pas. Toutes ces variations – selon l'âge, le fait de travailler dans le secteur public ou privé et le fait d'occuper ou non un poste de gestion – sont observées seulement chez les hommes. Chez les femmes, ces écarts ne sont pas significatifs. De plus, l'avantage des travailleurs de niveau professionnel-collégial sur ceux de niveau primaire-secondaire ne varie significativement selon aucune de ces dimensions ni pour les hommes ni pour les femmes.

Le revenu d'emploi additionnel des travailleurs de niveau universitaire par rapport aux travailleurs de niveau professionnel-collégial est, chez les hommes, plus important au Québec que dans les provinces de l'Atlantique, qu'en Ontario et que dans les Prairies et la Colombie-Britannique, et ce, parce que les travailleurs de niveau professionnel-collégial sont moins bien payés au Québec. Chez les femmes, et pour la même raison, il est plus élevé au Québec que dans les Prairies et la Colombie-Britannique seulement. Ni chez les hommes ni chez les femmes, on ne peut conclure à des variations entre le Québec et chacune des trois autres régions dans l'ampleur du revenu d'emploi additionnel dont bénéficient les travailleurs de niveau professionnel-collégial par rapport à ceux de niveau primaire-secondaire.

Enfin, au cours de la période 1996-2016, les données ne permettent pas de conclure, tant pour les hommes que pour

les femmes, que le revenu additionnel en termes réels gagné par les travailleurs d'un niveau de scolarité par rapport à un autre a varié significativement.

Discussion

La prudence est de mise pour interpréter tous ces résultats dans une optique de conditions de vie. Le revenu d'emploi est un indicateur moins précis de ces conditions que le revenu (total) après impôt, car il est moins près du montant final dont disposent les personnes pour consommer. Bien qu'il y ait une corrélation entre le revenu d'emploi et le revenu après impôt, celle-ci est affaiblie par l'opération de l'impôt. En effet, l'augmentation du taux d'imposition marginal avec le revenu réduit les inégalités entre les plus riches et les moins riches, en l'occurrence entre les travailleurs les plus scolarisés et les moins scolarisés. L'impôt limite par

conséquent le revenu additionnel dont bénéficient les travailleurs de niveau universitaire. On a rapporté qu'en 2016 les hommes de 25 à 64 ans travaillant à temps plein toute l'année gagnent 58 % plus de revenus d'emploi que les travailleurs de niveau professionnel-collégial (voir le tableau 1). Or, lorsque calculé en revenu après impôt, ce revenu additionnel diminue à 49 %. Il diminue même à 26 % en utilisant le revenu « équivalent par personne » du ménage après impôt (voir l'encadré 1 pour une définition), une mesure de niveau de vie supposant le partage des revenus entre membres d'un même ménage (données non illustrées).

Aussi, la présente étude n'a pas permis de documenter les différences de gains médians parmi les travailleurs selon le type détaillé de diplôme ou de certificat, souvent faute de tailles échantillonnelles suffisantes. Par exemple, les titulaires

d'un diplôme ou certificat du secteur professionnel n'ont pas été distingués de ceux du secteur collégial, ni les titulaires d'un grade universitaire de premier cycle (baccalauréat) de ceux de deuxième ou de troisième cycle (maîtrise ou doctorat). Les revenus d'emploi à ces niveaux de scolarité détaillés devraient faire l'objet d'études futures à partir de données censitaires ou administratives, qui comportent beaucoup plus d'observations.

Enfin, l'utilisation de la médiane comme indicateur a seulement permis de décrire des tendances centrales de la distribution du revenu d'emploi. La médiane ne renseigne pas sur d'autres aspects de cette distribution : sa répartition par tranches de revenu, sa répartition par quintiles ou déciles, son indice d'inégalité, etc. De telles tendances de dispersion, différenciées en fonction du niveau de scolarité, auraient avantage à être analysées.

Encadré 1. Sources de données, définitions, variables, mesures de précision et tests d'hypothèse

Sources de données

Les données du présent article sont tirées principalement des fichiers maîtres de l'*Enquête canadienne sur le revenu* (ECR) pour l'année 2016. Comme décrit par Statistique Canada (2018)⁷, « le principal objectif de l'ECR est de fournir des renseignements sur le revenu et les sources de revenu des Canadiens, de même que sur leurs caractéristiques personnelles et celles de leur ménage. Les données recueillies dans le cadre de l'ECR sont jumelées avec [...] des données fiscales. » L'ECR cible toutes les personnes au Canada à l'exclusion des résidents du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, des pensionnaires d'un établissement institutionnel, des personnes qui vivent dans les réserves et dans d'autres établissements autochtones des provinces, et enfin des membres des Forces canadiennes vivant dans des camps militaires. Ces exclusions représentent moins de 3 % de la population.

Par rapport au récent Recensement de 2016, l'ECR de 2016 a l'avantage de se rapporter au revenu de l'année 2016 et non de 2015, ce qui a permis, au moment de préparer ce texte, l'analyse la plus à jour possible. Signalons cependant que l'ECR présente des marges d'erreur d'échantillonnage plus importantes que le Recensement.

D'autres données (figures 6a et 6b) proviennent des fichiers maîtres de l'*Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR) pour les années 1996 à 2011, et de l'ECR pour les années 2012 à 2015.

Définitions

Population de référence : La population de référence est formée des personnes âgées de 25 à 64 ans travaillant à temps plein toute l'année. Il s'agit des travailleurs ayant un emploi pendant les 52 semaines de l'année, et dont le nombre d'heures habituelles moyennes travaillées par semaine à tous les emplois pendant l'année est d'au moins 30. En 2016, 73 % des hommes et 65 % des femmes de 25 à 64 ans ayant travaillé l'ont fait à temps plein toute l'année (données non illustrées).

7. Voir : www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=5200.

Le fait de retenir seulement les travailleurs à temps plein toute l'année permet d'interpréter les différences de revenu d'emploi selon la scolarité comme des différences de rémunération. Si l'on avait inclus l'ensemble des travailleurs, les différences de revenu d'emploi selon la scolarité auraient reflété, en plus des différences de rémunération, des différences dans le nombre d'heures travaillées annuellement selon la scolarité, ce qui n'est pas souhaitable⁸. Remarquons toutefois que même en ne retenant que les travailleurs à temps plein toute l'année, toute variabilité non voulue du nombre d'heures travaillées annuellement n'est pas complètement éliminée, parce que certains travaillent à temps plein à raison de 30 heures par semaine, alors que d'autres à raison de 35 ou de 40 heures, voire plus. Cependant, cette variabilité résiduelle ne peut être diminuée qu'au prix d'une réduction importante de la taille de l'échantillon, ce qui doit être évité afin de préserver sa capacité d'inférence. D'ailleurs, même si parmi les travailleurs à temps plein toute l'année le nombre d'heures travaillées annuellement varie jusqu'à un certain point, cette variation ressort comme étant peu reliée au niveau de scolarité⁹.

Revenu d'emploi médian : Le revenu d'emploi comprend les salaires et traitements avant déductions, et le revenu d'un travail autonome. Pour une population donnée, la médiane de ce revenu correspond à la valeur qui divise la population en deux moitiés, la première ayant un revenu inférieur ou égal à cette valeur, et l'autre, un revenu supérieur. Dans les figures 6a et 6b, les revenus médians pour les années antérieures à 2016 sont convertis en dollars constants de 2016 au moyen de l'indice des prix à la consommation (IPC) d'ensemble pour le Québec.

Revenu équivalent par personne du ménage après impôt : Il s'agit d'une mesure du niveau de vie des personnes tenant compte du partage des revenus entre les membres d'un même ménage et des économies d'échelle dans la consommation qui résultent d'un tel partage. Une version courante de ce revenu équivalent (qui sert notamment à déterminer si un ménage est ou non à faible revenu selon la Mesure de faible revenu ou MFR) s'obtient en divisant le revenu après impôt du ménage par la racine carrée du nombre de membres du ménage (Statistique Canada, 2010).

Données non illustrées : Il s'agit d'estimations non présentées dans les tableaux ou les figures. Sauf mention contraire, ces données sont tirées de l'ECR de 2016.

Variables

Niveau de scolarité : Les travailleurs sont différenciés selon leur plus haut niveau de scolarité atteint. Trois catégories sont définies : « primaire-secondaire » (niveau inférieur au diplôme d'études secondaires, études secondaires terminées ou études postsecondaires partielles), « professionnel-collégial » (tout certificat ou diplôme venant d'une école de métier, d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire) et « universitaire » (certificat universitaire inférieur au baccalauréat, baccalauréat, diplôme ou certificat universitaires supérieurs au baccalauréat). En 2016, 31 % des hommes de la population de référence ont une scolarité primaire-secondaire, 39 %, une scolarité professionnelle-collégiale et 31 %, une scolarité universitaire ; ces pourcentages sont de 22 %, 39 % et 39 % pour les femmes (données non illustrées).

Âge : On différencie les travailleurs qui, en 2016, sont âgés de 25 à 34 ans, de ceux âgés de 35 à 54 ans et de 55 à 64 ans. En 2016, 22 %, 58 % et 20 % des hommes de 25 à 64 ans travaillant à temps plein toute l'année sont âgés respectivement de 25 à 34 ans, de 35 à 54 ans et de 55 à 64 ans ; pour les femmes, c'est 26 %, 56 % et 18 % (données non illustrées).

Catégorie de travailleur : On distingue les « employés (secteur public) », des « employés (secteur privé) » et des « travailleurs autonomes ». La catégorie de travailleur est déterminée par rapport à l'emploi principal ou unique. En 2016, 17 % des hommes de la population de référence sont des employés du secteur public, 67 % en sont du secteur privé et 16 % sont travailleurs autonomes ; pour les femmes, il s'agit de 33 %, 59 % et 8 % (données non illustrées).

Poste de gestion¹⁰ : On indique si l'emploi principal ou unique du travailleur fait partie de la catégorie « Gestion » de la [Classification nationale des professions](#) (CNP) de 2016. En 2016, 14 % des hommes et 9 % des femmes de 25 à 64 ans travaillant à temps plein toute l'année occupent un poste de gestion selon ce codage (données non illustrées).

8. Par exemple, parmi les hommes de 25 à 64 ans travaillant en 2016, 69 % de ceux de niveau primaire-secondaire travaillent à temps plein toute l'année, contre 78 % de ceux de niveau universitaire. Parmi les femmes du même groupe, ces pourcentages sont respectivement de 58 % et de 73 % (données non illustrées).

9. Par exemple, le nombre médian d'heures travaillées annuellement parmi les travailleurs à temps plein toute l'année est le même d'un niveau de scolarité à l'autre, tant chez les hommes que chez les femmes ; le nombre moyen de ces heures, quant à lui, varie d'un écart maximal d'une heure par semaine chez les hommes et est similaire chez les femmes (données non illustrées).

10. La catégorie de travailleur et la profession (liée ou non à un poste de gestion) ne sont pas disponibles pour les membres à temps plein des Forces armées canadiennes.

Mesures de précision et tests d'hypothèse

Des intervalles de confiance (IC) au niveau de 95 % sont utilisés comme mesures de précision des estimations ; les barres d'erreur greffées aux histogrammes des figures 1 à 6 les reproduisent. On utilise aussi des tests d'hypothèse pour vérifier si, en termes relatifs, le revenu additionnel de travailleurs d'un niveau de scolarité donné par rapport aux travailleurs du niveau précédent est statistiquement différent de zéro ou encore si ce revenu additionnel est différent selon que les travailleurs ont une caractéristique plutôt qu'une autre (ex. : ils sont employés du secteur public plutôt que privé). Occasionnellement, deux estimations de revenu médian sont comparées parmi des travailleurs de caractéristiques différentes, mais ayant le même niveau de scolarité. On confirme dans ce cas que ces estimations sont statistiquement différentes à l'aide du critère approximatif suivant : leurs IC n'ont pas de portion commune. Sauf exception (et alors indiqué), les écarts entre deux estimations qui sont relevés dans le texte s'avèrent significatifs sur le plan statistique.

Les erreurs-types à la base de ces intervalles de confiance et tests d'hypothèse tiennent compte du plan de sondage des enquêtes au moyen de la méthode d'auto-amorçage (en anglais *bootstrap*).

Notice bibliographique suggérée :

CRESPO, Stéphane (2018). « Niveau de scolarité et revenu d'emploi », *Données sociodémographiques en bref*, [En ligne], vol. 23, n° 1, octobre, Institut de la statistique du Québec, p. 1-12. [www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/bulletins/sociodemo-vol23-no1.pdf].

Références

- BAUM, S. (2014). *Higher Education Earnings Premium: Value, Variation, and Trends*, [En ligne], Urban Institute, 12 p. [www.urban.org/sites/default/files/publication/22316/413033-Higher-Education-Earnings-Premium-Value-Variation-and-Trends.PDF] (Consulté le 14 septembre 2018).
- MA, J., M. PENDER ET M. WELCH, (2016). *Education Pays 2016: The Benefits of Higher Education for Individuals and Society*, [En ligne] The College Board, 42 p. [trends.collegeboard.org/sites/default/files/education-pays-2016-full-report.pdf] (Consulté le 14 septembre 2018).
- OECD (2012). "Country Note – Canada", *Education at a Glance 2012: OECD Indicators*, [En ligne], Paris, OECD, p. 1-10 [www.oecd.org/canada/EAG2012%20-%20Country%20note%20-%20Canada.pdf] (Consulté le 14 septembre 2018).
- STATISTIQUE CANADA (2010). « Révision de la mesure de faible revenu (MFR) de Statistique Canada », *Série de documents de recherche - Revenu*, [En ligne], Ottawa, Statistique Canada, p. 1-34. [www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/75f0002m/75f0002m2010004-fra.pdf?st=59S16mom] (Consulté le 14 septembre 2018).
- STATISTIQUE CANADA (2017). « La scolarité est-elle payante? Une comparaison des gains selon le niveau de scolarité au Canada et dans ses provinces et ses territoires », *Recensement en bref*, [En ligne], Ottawa, Statistique Canada, p. 1-11. [www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/98-200-x/2016024/98-200-x2016024-fra.pdf] (Consulté le 14 septembre 2018).

DANS LA MÊME COLLECTION

Vient de paraître

Données sociodémographiques en bref, vol. 22 n° 3

- Les journées des Québécoises et Québécois en manque de temps

Juin 2018

Données sociodémographiques en bref, vol. 22 n° 2

- Combien de personnes vivent seules au Québec en 2016?
- La population en logement collectif au Québec en 2016

Février 2018

AUTRES PUBLICATIONS DE LA DIRECTION DES STATISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

Vient de paraître

Bulletin Coup d'œil sociodémographique

- n° 67 [Un aperçu de la composition des dépenses des ménages](#)
- n° 66 [La mortalité et l'espérance de vie au Québec en 2017](#)
- n° 65 [Les naissances au Québec et dans les régions en 2017](#)

Juillet 2018

Mai 2018

Avril 2018

À paraître

Bulletin Coup d'œil sociodémographique (*titre provisoire*)

- n° 68 [Le patrimoine financier des familles en 2016](#)

Printemps 2019

Le bilan démographique du Québec, Édition 2018

Décembre 2018

Ce bulletin est réalisé par la Direction des statistiques sociodémographiques.

Ont collaboré à la réalisation : Isabelle Jacques, mise en page
Julie Boudreault, révision linguistique
Direction de la diffusion et des communications

Pour plus de renseignements : Dominique André, responsable du bulletin
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone : 418 691-2406 (poste 3225)

Télécopieur : 418 643-4129

Courriel : cid@stat.gouv.qc.ca

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

4^e trimestre 2018

ISSN 1715-6378 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec, 1996

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation
personnelle est interdite sans l'autorisation
du gouvernement du Québec.

www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm